



DEMANDE D'UN PROFIL DE RÉFUGIÉ

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LE PRÉSENT FORMULAIRE, SE REPORTER AUX INSTRUCTIONS.

Au besoin, veuillez joindre une feuille séparée.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
N° du dossier du centre de jumelage	
N° du dossier de CIC :	N° d'ID du demandeur principal
N° du bureau de visa	

A - LE TYPE AUQUEL VOTRE GROUPE S'INTÉRESSE (vous pouvez choisir plus d'un type de cas)

<input type="checkbox"/> Désigné par les bureaux des visas	<input type="checkbox"/> Protection urgente
------------------------------------------------------------	---------------------------------------------

B - TYPE DE FAMILLE / INDIVIDU QUE VOUS SOUHAITEZ PARRAINER

1	Pays d'origine
2	Taille et composition de la famille

C - INFORMATION SUR LE PARRAINAGE DE GROUPE

1	Nom du groupe et vos coordonnées (adresse et numéro de téléphone)
2	Composition du groupe
3	Compétences linguistiques
4	L'expérience avec le parrainage de réfugiés
5	Autres renseignements pertinents

D - INFORMATION SUR VOTRE COLLECTIVITÉ

1	Services d'établissement offerts par la collectivité
2	Formation linguistique offerte (exemple : anglais, langue seconde)
3	Autres services offerts (service spécialisés, éducation, formation, santé, service médicaux)
4	Groupes d'immigrants réétablis dans la collectivité au cours des 10 dernières années
5	Population
6	Possibilités d'emploi, recrutement de main-d'oeuvre
7	Information sur le profil de la communauté (rurale, urbaine)

Les renseignements fournis dans ce formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et seront utilisés pour établir un fichier de demandes et d'engagements de parrainage conformément aux critères prévus dans la Loi. Ils seront conservés dans la banque de renseignements personnels CIC PPU 008 *Système de suivi du cas des réfugiés*. Ils pourront être communiqués à d'autres organisations conformément au principe d'usage compatible de l'information en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Par ailleurs, en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur l'accès à l'information*, les personnes ont le droit de s'attendre à ce que leurs renseignements personnels soient protégés et d'y avoir accès. Il est possible d'obtenir plus d'information à ce sujet en visitant le site infosource.gc.ca ou en communiquant avec le téléc centre de la citoyenneté et de l'immigration. **On peut aussi accéder à Infosource à partir des bibliothèques publiques du Canada.**